

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt-quatre pages et publiée le 15 de chaque mois
à Saint-Boniface, Manitoba

Abonnement: Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 frs.

VOL. XXVIII

DECEMBRE 1929

No 12

SOMMAIRE:—Testament spirituel de Mgr Mathieu — Médailles scapulaires — Les modes inconvenantes — Pie X le musicien — Le vingt-cinquième anniversaire de l'A. C. J. C. — Dans les missions de l'Arctique — Heureuse et importante initiative — Les origines de Christophe Colomb — Une Académie canadienne de saint Thomas d'Aquin — Le premier apôtre du Mackenzie — Les Oblats au Manitoba — NN. SS. Grandbois et Maillard — La nouvelle église de Saint-Norbert — La morale et le nouveau programme des écoles primaires du Manitoba — Les vocations sacerdotales — Vin de raisins secs — "L'imitation de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus" — Le sens social — Les retraites fermées au Canada — Après l'eau, le feu — Un malade à 900 kilomètres — "Sous les feux de Ceylan" — "Les Oeuvres de la Cité" — Transmission du chant liturgique par radio — Le premier prêtre indigène de l'Ouest canadien — Ding! Dang! Dong! — R. I. P.

TESTAMENT SPIRITUEL DE MGR MATHIEU

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

L'appel de Dieu ne peut tarder à se faire entendre. Je supplie Sa grande miséricorde de m'accorder la grâce de m'y préparer sacerdotalement.

Prosterné aux pieds de Dieu qui m'a créé et racheté de Son Sang, je veux mourir dans la foi de mon baptême, en enfant de la Sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine.

Sous le regard de Dieu, je renouvelle mon obéissance filiale au Souverain Pontife, Docteur infaillible, ma respectueuse vénération pour sa personne sacrée.

Reconnaissance à mon cher vieux Séminaire de Québec où j'ai reçu une éducation sacerdotale et où durant de longues années, j'ai donné tout ce que j'ai d'intelligence et de coeur à la formation d'enfants qui m'ont payé au centuple, par leur affection, la vie de sacrifice que je menais pour eux.

Je demande pardon à mes prêtres, à mes fidèles, des peines que j'aurais pu leur causer involontairement. Dieu m'est témoin que je les ai bien aimés. J'espère que leurs prières m'aideront à acquitter promptement à la justice de Dieu les dettes que j'aurais pu avoir contractées par mes fautes.

Je pardonne avec le plus grand plaisir à tous ceux qui auraient pu m'avoir fait de la peine.

A mes chères communautés religieuses, à tous les fidèles de mon archidiocèse, à tous ceux que j'ai connus durant ma vie, je demande de vouloir bien me donner un souvenir dans leurs prières.

Je prie mes exécuteurs testamentaires de vouloir bien veiller à l'exécution du testament que je fais aujourd'hui et que l'on trouvera ci-joint. Que Dieu les en récompense.

Je désire, si possible, reposer dans mon église du Très Saint Rosaire de Régina et rester ainsi, même après ma mort, avec ceux que le bon Dieu m'a donnés pour enfants quand Il m'a nommé leur évêque, avec ceux que j'ai aimés de tout mon cœur. Qu'on mette dans la cathédrale une dalle bien en vue, sur laquelle on écrira mon nom, la date de mon décès et le "Requiescat in pace".

Dans mon testament, je donne cent piastres au Supérieur du Séminaire de Québec. Il voudra bien me faire dire cent messes dans la chapelle de ce cher vieux Séminaire, chapelle dont chacune des pierres me rappelle les émotions les plus douces, les plus nobles de mon existence, chapelle que j'ai consacrée, moi aussi, par mes larmes, larmes de joie aux jours si nombreux de bonheur, larmes de tristesse au moment des épreuves; chapelle où j'ai si souvent prié, où Dieu m'a donné tant de grâces, où j'ai soulagé et réconcilié avec Jésus tant d'âmes qui m'étaient chères. Que j'aurais aimé voir sur un tableau, dans cette chapelle, mon nom mêlé à ceux de tous les saints prêtres qui ont travaillé dans ce Séminaire dont le souvenir me poursuit partout et m'est toujours si cher.

Oui, mon Dieu, j'accepte la mort pour le jour et l'heure que Votre Infinie Sagesse a marqués; je vous renouvelle le sacrifice de ma vie, et quand le moment sera venu, je ne veux pas qu'il y ait la moindre hésitation; toujours je veux croire à Votre Amour, à Votre Tendresse, à Votre Miséricorde, à Votre Cœur; toujours je veux espérer et vous aimer durant l'éternité. "Pone me juxta Te, Deus cui proprium est misereri et parcere"... Maria, sine labe concepta, ora pro me... Monstra Te esse matrem.(1)

Fait à Régina, le 7ème jour d'octobre 1928.

† OLIVIER-ELZEAR MATHIEU,

Archevêque de Régina.

(1) Dieu, dont c'est le propre d'avoir pitié et de pardonner, placez-moi près de Vous. Marie, conçue sans péché, priez pour moi. Montrez-vous ma Mère.



— L'homme n'est grand qu'à genoux. Là ses chaînes tombent et il lui pousse des ailes. Le pharisien priait debout et le publicain, prosterné, se préparait à prendre son vol. — Louis Veuillot.

MEDAILLES SCAPULAIRES

Les médailles-scapulaires ne remplacent les scapulaires que si : 1. on a été reçu du scapulaire ; 2. les médailles ont été bénites ; 3. une seule médaille peut remplacer plusieurs scapulaires ; 4. il faut porter la médaille habituellement sur soi.



LES MODES INCONVENANTES

Lettre du Cardinal Pompili, Cardinal-Vicaire de Rome

Le 24 septembre 1928, S. E. le Cardinal-Vicaire écrivait aux supérieures de pensionnats et de patronages de jeunes filles de la ville de Rome la lettre suivante, dont la traduction est empruntée au "Bulletin ecclésiastique de Strasbourg" (15, 8, 29) : Très Révérende Soeur,

Vous n'ignorez certainement pas que toutes les personnes bien intentionnées déplorent l'extension que prennent les modes inconvenantes dans le monde féminin. Vous n'ignorez pas non plus combien de fois déjà le Souverain Pontife a élevé la voix contre ce déplorable abus. Vous avez encore présentes à votre mémoire les paroles que Sa Sainteté a prononcées à l'assemblée plénière, à l'occasion de la lecture du Décret sur les vertus héroïques de la Vénérable Pauline Frassinetti, le 15 août dernier. Le Saint-Père y signalait, une fois de plus, le danger que courent les âmes volages, livrées au démon de la vanité.

A ce sujet, il est regrettable que le mal se glisse également parmi les fillettes qui fréquentent comme externes les pensionnats ou patronages dirigés par des religieuses.

Afin de parer à ce mal, qui prend sans cesse de plus grandes proportions, la S. Congrégation des Religieux a, sur l'ordre du Très Saint-Père, publié les dispositions suivantes, auxquelles Nous vous prions de vous conformer dans la direction de votre établissement :

1. Dans tous les collèges, patronages, jardins d'enfants, écoles professionnelles, qui sont dirigés par des religieuses, ne seront dorénavant plus acceptées les fillettes ou jeunes filles qui dans leur habillement ne sauvegardent pas les règles de la modestie et des convenances chrétiennes.

2. Les supérieures devront exercer à ce sujet un contrôle sévère et exclure sans hésitation de leurs écoles celles qui ne voudraient pas se conformer à ces ordonnances.

3. Elles ne devront en cette matière se laisser guider ni par des considérations humaines, ni par des intérêts matériels, ni par la haute position sociale des familles de leurs élèves. Elles devraient, le cas échéant, plutôt subir une diminution du nombre de leurs élèves.

4. En outre, les religieuses devront s'efforcer, dans l'éducation de leurs élèves, de leur inspirer, d'une manière tout à la fois douce et ferme, l'amour et le sens de la modestie, qui est le signe distinctif et la sauvegarde de la pureté, en même temps que la vraie parure de la femme.

Afin que dans toutes les institutions dirigées par les religieuses on observe les mêmes règles dans l'application de ces ordonnances, Nous rappelons que l'on ne peut considérer comme décent un vêtement dont le décolletage dépasse la largeur de deux doigts au-dessous de la naissance du cou; un vêtement dont les manches ne descendent pas au moins jusqu'aux coudes et qui descend à peine au-dessous des genoux. Indécents sont également les habits d'étoffes transparentes et les bas de couleur chair, qui donnent l'illusion que les jambes ne sont pas couvertes.

Nous espérons que vous et toutes les personnes qui sont sous vos ordres se feront un devoir de se conformer à ces dispositions, et Nous attendons de toutes les jeunes filles de Rome qu'elles donnent l'exemple de la modestie chrétienne et de la soumission aux volontés du représentant de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Dans cette confiance, Nous vous bénissons, ainsi que vos collaboratrices et toutes les personnes qui dirigent votre institution.

Vicariat, 24 septembre 1928.

† BASILIO, Card.-Vicaire.



PIE X LE MUSICIEN

On trouvera dans cette brochure de 72 pages un commentaire très suggestif du *Motu Proprio* de Pie X du 22 novembre 1903, ainsi que le texte intégral de ce "Code juridique de la musique sacrée".

D'une façon très nette et avec quelques exemples pittoresques qui emportent la conviction, l'auteur, le R. P. Conrad Latour, O. M. I., expose, selon la pensée pontificale, les principes fondamentaux qui doivent régler l'art de la musique sacrée, et, partant guider le goût des fidèles dans le choix des pièces dont ils peuvent souhaiter l'exécution à l'église.

Les maîtres de chapelle, voire Messieurs les Curés eux-mêmes, y trouveront un moyen facile de préparer, dans les milieux où elle n'est pas encore introduite, la réforme des programmes trop généralement en usage dans les cérémonies liturgiques, au mépris pourtant des règles portées par l'Eglise.

La brochure se recommande d'une façon toute spéciale aux directeurs et directrices de chant dans les communautés et les maisons d'enseignement où il convient surtout qu'on soit instruit

des préceptes de l'autorité ecclésiastique en cette matière et qu'on y donne l'exemple de la plus fidèle et de la plus intelligente docilité, fallût-il à cet effet renoncer à des usages qu'on a trop facilement réputés intangibles, corriger des déformations plus ou moins conscientes d'un goût musical trop influencé par la mode, pour entrer résolument dans la voie tracée par l'Eglise dans le but précisément de réprimer ces abus.

On comprend par suite de quelle utilité singulière pourra être l'étude du R. P. Latour entre les mains de tous les éducateurs, surtout d'enseignement secondaire, pour la formation d'une génération de chrétiens et de chanteurs qui sache, selon le beau mot de Pie X, "prier sur de la beauté".

En vente au Scolasticat des Oblats, à Ottawa, et à la librairie du "Droit" dans la même ville. Prix: 25 sous l'exemplaire, \$2.50 la douzaine.



LE VINGT-CINQUIEME ANNIVERSAIRE DE L'A. C. J. C.

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'A. C. J. C., qui a été célébré solennellement à Montréal les 9. 10 et 11 novembre, S. E. le cardinal Rouleau, O. P., lui a adressé la belle lettre suivante:

Archevêché de Québec, le 7 octobre 1929.

Monsieur Jean-Paul Verschelden,

Chef du Secrétariat général de l'A. C. J. C.,
Montréal.

Monsieur,

Dans quelques jours votre vaillante "Association catholique de la Jeunesse canadienne-française" célébrera le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation.

A son berceau, elle a choisi une noble devise: piété, étude, action. Ces paroles sont en même temps le plus fécond des programmes.

La piété qui lui est recommandée n'est pas l'accomplissement routinier de certaines pratiques religieuses, exposé à des hausses et des baisses selon la mobilité des impressions et l'influence des milieux. Elle consiste en un ardent amour de Jésus-Christ et de son Eglise, amour appuyé sur de solides convictions, et qui devient l'inspirateur, sans vues intéressées, d'un dévouement constant pour toutes les grandes et saintes causes qui concernent le règne de Dieu ici-bas.

Par l'étude sérieuse, la jeunesse développe ses dons d'intelligence, pour sa perfection personnelle, sans doute, mais aussi pour l'avantage de ses concitoyens. Les connaissances techniques lui assurent la compétence; elles donnent l'autorité à sa parole, la sagesse à ses démarches. Précieux avantage pour la

préparation d'un avenir qui réalisera tous les espoirs conçus pour le bien de la société.

Ces trésors accumulés dans l'âme des jeunes par l'étude et la piété ne seront pas stériles. Sous la direction autorisée des chefs, ils leur fourniront les principes d'une action aussi féconde pour l'Eglise que bienfaisante pour la patrie canadienne.

Fidèle à cet idéal, l'A. C. J. C. a préparé depuis vingt-cinq ans de vrais chrétiens et d'utiles citoyens. Elle peut se glorifier d'avoir accompli avec un bel élan des tâches qui lui font honneur et qui la recommandent à la bienveillance et à l'affection de tous.

Dans cette voie de lumière et de progrès, qu'elle poursuive le développement de son programme, qu'elle affirme la puissance de sa vitalité! Je prie le Seigneur de bénir cette Association, de la bénir dans ses officiers, dans ses membres, dans ses cercles et dans leurs travaux.

Votre religieusement dévoué,

† fr. Raymond-Marie, Card. ROULEAU, O. P.
Archevêque de Québec.



DANS LES MISSIONS DE L'ARCTIQUE

Pour profiter du bateau qui part aujourd'hui, écrit de Fort Smith S. G. Mgr Breynat, en date du 2 octobre, au directeur des "Petites Annales", je ne puis que vous adresser un mot, que je vous prie de vouloir bien reproduire pour tranquilliser tous nos amis.

Les journaux d'Edmonton, reproduits sans doute par ceux du Canada et, qui sait? peut-être aussi par ceux de France, ont donné mon nom parmi les passagers de deux aéroplanes disparus dans les régions arctiques et que l'on recherche en vain depuis deux semaines.

Le fait est qu'un de ces aéroplanes devait venir me prendre au commencement de septembre à l'embouchure de la Coppermine.

Désespérant de le voir venir avant les glaces, je m'étais facilement résigné à passer une partie de l'hiver au moins en compagnie du cher P. Fallaize et du bon F. Bérens... lorsque, samedi dernier, nous eûmes la surprise de l'arrivée d'un des aéroplanes envoyés à la recherche des disparus! Le pilote m'était connu. Comme il devait retourner immédiatement au Fort Smith, il voulut bien m'offrir de me prendre à bord de son oiseau volant. C'était un parcours de plus de 1500 kilomètres à franchir. Une dizaine d'heures suffirent. Partis avant-hier matin par une forte tempête de neige, nous sommes arrivés hier par un temps magnifique. Nous nous sommes arrêtés aux missions de Fort Norman et de la Providence et nous avons campé à Fort Simpson. Par-

tout on était très inquiet à mon sujet. Grande fut la joie de tous de me voir arriver...

Avec nous, remerciez notre bonne Mère Immaculée, et prions-La de protéger et de bénir nos chers missionnaires qui, sur la Côte arctique, dans nos missions qui lui sont confiées, sous le vocable de Notre-Dame de Lourdes et de Notre-Dame des Lumières, travaillent avec tant d'abnégation à faire connaître et aimer son divin Fils de nos pauvres Esquimaux.



HEUREUSE ET IMPORTANTE INITIATIVE

(Du "Devoir", 19 novembre.)

Casselman est une paroisse du diocèse d'Ottawa, pas très éloignée d'Ottawa même, où il s'est passé dimanche un fait dont il convient de marquer la très haute signification.

En soi, et pour qui ignore la situation scolaire en Ontario, ce fait pourrait paraître assez quelconque, puisqu'il ne s'agit que d'un hommage aux vainqueurs d'un concours entre écoliers; mais si l'on regarde au fond des choses, ce fait prend une autre signification, et l'on s'explique la présence à Casselman de Mgr l'Archevêque d'Ottawa et du chef laïque de la minorité franco-ontarienne, M. le sénateur Belcourt.

L'Ontario possède un régime d'écoles dites "séparées" et pratiquement catholiques. Pour beaucoup de gens, ce régime paraît correspondre à celui de Québec, et l'on s' imagine volontiers que les écoles catholiques de l'Ontario sont aussi fortement organisées que les écoles protestantes de notre province.

Nous avons maintes fois rappelé qu'il n'en est rien, et marqué les différences qui distinguent les deux régimes. L'une de celles que l'on connaît le moins chez nous, mais dont souffraient vivement les catholiques ontariens, c'était l'absence d'un programme d'enseignement religieux régulier, sanctionné par des examens. Les curés s'efforçaient bien de développer le plus possible cet enseignement, mais les instituteurs n'avaient point pour se guider de programme établi, et nul examen ne venait stimuler et récompenser les élèves.

"L'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario", avec l'approbation et la collaboration de l'autorité religieuse, a voulu combler cette lacune pour les écoles dont elle s'occupe directement, les écoles bilingues.

Elle a constitué un comité qui s'occupe spécialement de cette partie de son programme, elle a fait établir un programme et des examens, elle a établi un concours entre les diverses écoles. Casselman l'a emporté, et c'est pour célébrer son succès, pour bien faire voir l'importance du travail accompli, que Sa Grandeur Mgr Forbes et M. le sénateur Belcourt sont ensemble allés présider à la remise du trophée.

LES ORIGINES DE CHRISTOPHE COLOMB

Un document, jusqu'alors ignoré, de la Bibliothèque vaticane, rappelle que la famille de Christophe Colomb est originaire de Coccoletto, Quinto et Savona. Colomb est né à Coccoletto, ses parents à Quinto et ses ancêtres à Savona. Ce document porte, en outre, les armes de don Ferdinand et d'Isabelle de Castille.



UNE ACADEMIE CANADIENNE DE SAINT THOMAS D'AQUIN

Pour faire suite à la célébration du cinquantenaire de l'encyclique "Aeterni Patris", on annonce la fondation d'une Académie canadienne de Saint Thomas d'Aquin, qui ne comptera pas plus de vingt-cinq membres et pas moins de quinze, calquée sur l'Académie romaine de Saint Thomas, fondée il y a cinquante ans par Léon XIII. Voici la lettre que S. E. le Cardinal Rouleau a adressée à ce sujet, le 8 novembre, à Mgr L.-A. Pâquet, doyen de la Faculté de Théologie de l'Université Laval.

Archevêché de Québec, le 8 novembre 1929.

Monseigneur L.-A. Pâquet, V. G., P. A.

Doyen de la Faculté de Théologie
à l'Université Laval.

Cher Monseigneur,

Je me réjouis de ce que l'année même où l'on a célébré avec éclat le cinquantenaire de l'encyclique Aeterni Patris est née l'idée de fonder une Académie Canadienne de Saint Thomas d'Aquin. Au cours des fêtes académiques de ce jubilé, le même désir a été formulé publiquement à Québec et à Ottawa. N'est-ce pas un indice plein d'espoir?

Vous m'avez soumis dans ses grandes lignes le projet de cette fondation. Je l'approuve et le bénis, et je souhaite qu'il reçoive de nos différents centres intellectuels, où les doctrines de l'Ange de l'Ecole sont en honneur, le meilleur accueil.

Cette oeuvre de large portée n'empêchera pas évidemment l'organisation de sociétés thomistes particulières appropriées aux besoins des milieux où elles auront surgi; mais elle reproduirait dans ce pays, dans la mesure du possible, l'Académie Romaine de Saint Thomas d'Aquin.

Veuillez agréer, cher Monseigneur, avec mes vœux de succès, l'assurance de mon affectueux dévouement en N. S.

† fr. R.-M. Card. ROULEAU, O. P.
Archev. de Québec.

LE PREMIER APOTRE DU MACKENZIE

L'honorable Juge L.-A. Prud'homme, membre de la "Société Royale du Canada", publie chaque année un travail historique dans les Mémoires de la Société. Cette année il nous retrace la brève et héroïque histoire du vaillant Père Henri Grollier, O. M. I., le premier apôtre du Mackenzie.

Né à Montpellier le 30 mars 1826, il fut ordonné prêtre à Marseille par Mgr de Mazenod le 29 juin 1851 et dès l'année suivante vint au Canada en compagnie de Mgr Taché, au retour de son sacre. Il partit bientôt pour l'Ile-à-la-Crosse, d'où il alla rejoindre le R. P. Faraud au Lac des Esclaves. C'est là qu'il apprit les langues sauvages et que quelques années plus tard il s'élança jusqu'au cercle polaire, déployant dans sa marche rapide l'étendard du Christ. Il établit sa mission principale au Fort Good Hope et il la mit sous la protection de Notre-Dame de Bonne Espérance. C'est là qu'il mourut, après un ministère très fructueux, le 4 juin 1864, à 38 ans, après 12 ans d'apostolat.

"Le P. Grollier, a écrit Mgr Taché, est le premier Oblat mort dans les missions du Nord-Ouest, bien digne d'ouvrir la marche à ce triomphant cortège d'apôtres qui s'avance de ces régions glacées vers la céleste Jérusalem." L'intrépide missionnaire voulut dormir son dernier sommeil dans le champ même de ses durs labeurs.



LES OBLATS AU MANITOBA

Sous ce titre, M. Donatien Frémont vient de publier dans "La Liberté" un article que nous tenons à reproduire et qui fait une revue si juste et si au point des oeuvres multiples de la province Oblate du Manitoba. Nous joignons nos félicitations et nos vœux aux siens.

Les Oblats fêtaient ces jours derniers, fort modestement, le vingt-cinquième anniversaire de l'érection de leur province du Manitoba. C'est une étape dans l'histoire de l'Eglise de l'Ouest qui mérite de nous arrêter un instant. Sans doute il est impossible, dans le cadre d'un simple article de journal, de donner même une faible idée du travail accompli dans notre province par ces vaillants missionnaires depuis leur arrivée en 1845; nous devons nous contenter de poser quelques jalons et de rappeler quelques noms saillants.

C'est au Manitoba que les Oblats ont inauguré leur oeuvre d'évangélisation dans l'Ouest; c'est de là qu'ils sont partis plus tard à la conquête du Pacifique et des glaces polaires. Les deux premiers qui vinrent à la Rivière-Rouge furent le Père Aubert,

un Français, et le Frère Taché, un Canadien français, — apôtre plein d'ardeur, patriote passionné — qui devait illustrer pendant plus de quarante ans le siège épiscopal de Saint-Boniface.

Quelles pages magnifiques ont écrit dans les annales de l'Eglise ces premiers missionnaires, sans cesse aux prises avec la solitude, le froid et la faim! "Vous autres, dans l'Ouest", disait Pie IX à l'un de leurs évêques, "vous avez le mérite du martyre sans en avoir la gloire."

Ayant à ouvrir à la civilisation un pays alors peu accessible et dénué de ressources, les Oblats acceptèrent héroïquement tous les sacrifices, s'adaptant aux conditions locales, se faisant tout à tous, créant des oeuvres nouvelles à mesure que le besoin s'en faisait sentir. Ecoles industrielles pour les Indiens, missions, paroisses, églises: c'est à eux que le Manitoba doit tous ses premiers établissements religieux.

Tout à côté de la grande figure de Mgr Taché, voici son illustre successeur, Mgr Langevin. Encore un évêque oblat chez qui le souci du salut des âmes s'allie à une foi patriotique ardente. Mais s'il défend avec passion les droits de ses frères par le sang, il sait faire la part très large aux catholiques des autres nationalités.

En 1904, les oeuvres des Oblats au Manitoba avaient pris assez d'extension pour justifier la formation d'une nouvelle province canonique. Celle-ci embrasse, on le sait, outre les deux diocèses de Saint-Boniface et de Winnipeg, celui de Régina et l'Etat voisin du Minnesota. Le R. P. Prisque Magnan, alors vicaire des missions, fut le premier provincial du Manitoba. Ce vénérable religieux, aujourd'hui procureur provincial de sa communauté, — qui porte toujours si droite la plus belle des têtes blanches, — quand il jette un coup d'oeil en arrière sur le quart de siècle écoulé, peut être fier du succès qui a couronné ses efforts et ceux de ses frères en religion. A la tête de la province devaient lui succéder le R. P. Cahill, aujourd'hui décédé, le R. P. Beys, devenu depuis provincial de l'Alberta, et le R. P. Josaphat Magnan, le provincial actuel.

Une nouvelle ère de prospérité a marqué l'érection de la province manitobaine. Contentons-nous de noter brièvement les principales étapes de progrès: fondation de la paroisse du Sacré-Coeur pour les Canadiens français de la ville de Winnipeg, par le Père Portelance; fondation du Juniorat de Saint-Boniface, qui abrite actuellement quatre-vingt-dix élèves et d'où sont sortis plus de trente Oblats ayant fait des vœux perpétuels, sans compter les autres encore au Scolasticat ou au Noviciat; organisation de l'oeuvre de la bonne presse, qui a exigé beaucoup de dévouement et de gros sacrifices pécuniaires et qui, du Manitoba, s'est étendue à la Saskatchewan et à l'Alberta; prise de direction du Collège Mathieu de Gravelbourg, qui a été remis sur

pied et progresse heureusement; fondation du Noviciat de Saint-Laurent et du Scolasticat de Lebret, ce dernier un des plus beaux de la Congrégation; fondation de l'école industrielle de McIntosh.

Ajoutons que de cette province du Manitoba ont surgi deux autres provinces allemandes, l'une aux Etats-Unis et l'autre au Canada.

Leur oeuvre primitive — évangélisation des Indiens et deserte des missions les plus pauvres — les Oblats la poursuivent toujours avec le même zèle et le même esprit de sacrifice; mais dans un pays comme le nôtre qui se développe rapidement, ils ont à coeur de répondre aux besoins nouveaux, aux nécessités de l'apostolat moderne et du recrutement sacerdotal.

Au jeune et actif provincial du Manitoba et à tous les membres de sa communauté, à l'occasion de ces noces d'argent, "La Liberté" est heureuse d'offrir ses félicitations sincères pour un travail apostolique dont nous sommes tous les bénéficiaires. et ses voeux les meilleurs pour les moissons futures.

Donatien FREMONT.



NN. SS. GRANDBOIS ET MAILLARD

Avant de mourir, S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, avait demandé au Souverain Pontife d'élever Mgr Georges-Etienne Grandbois du rang de prélat domestique à celui de protonotaire apostolique et de conférer le titre de prélat domestique à M. l'abbé Charles Maillard. Le premier est procureur diocésain de Régina et le second curé de Gravelbourg. La double faveur a été accordée le 15 octobre et la nouvelle n'en est parvenue à Régina qu'après le décès du cher et regretté archevêque.

Nos sincères félicitations et nos meilleurs voeux aux deux sympathiques prélats.



LA NOUVELLE EGLISE DE SAINT-NORBERT

Le 8 avril dernier le feu détruisait de fond en comble l'église paroissiale de Saint-Norbert. Le 23 novembre, dans l'après-midi, les paroissiens eurent la joie d'assister à la bénédiction d'un nouveau soubassement vaste, bien éclairé et bien chauffé, qui a vraiment les proportions d'une église. A cette occasion les trois cloches, muettes depuis plusieurs années à cause de la fragilité du vieil échafaudage sur lequel elles reposaient, sonnèrent à toutes volées de l'une des deux tours dans laquelle elles ont été solidement installées.

Le digne curé de la paroisse, Mgr G. Cloutier, P. A., V. G.,

à qui revient le mérite de la nouvelle construction à l'épreuve du feu, en raison de son état de santé, se contenta de bénir l'autel et le tabernacle. Les RR. PP. Laplante et Fisset, C. SS. R., les deux prédicateurs de la mission du Jubilé, qui commença le lendemain, bénirent la nef et érigèrent les stations du Chemin de la Croix.

Le lendemain, 24 novembre, une messe solennelle en musique fut chantée dans la nouvelle église. Le chœur de chant était sous la direction de M. Edmond Beaudry.



LA MORALE ET LE NOUVEAU PROGRAMME DES ÉCOLES PRIMAIRES AU MANITOBA (1)

(Suite et fin.)

5. La coéducation.

Au sujet du mélange des sexes à l'école, il y a différentes théories, et partant différentes pratiques.

L'idéal dans l'Eglise catholique, c'est la séparation complète, partout où la chose est possible, surtout à l'époque de l'adolescence. A cela, il y a des raisons d'ordre psychologique, social et hygiénique. Il y a surtout des motifs sérieux d'ordre moral. Or ce que l'Eglise catholique repousse en matière de coéducation, la franc-maçonnerie l'affectionne. Dans un compte-rendu du convent de 1923 de l'ordre maçonnique international tenu en France, il y a tout un chapitre en faveur de la coéducation. On trouve surannée l'éducation séparée "consacrée par une tradition mystique, une conception monastique de la société incompatible à tous égards avec celle d'un pays laïque". Et ce plaidoyer se termine par quatre vœux tendant tous à promouvoir la coéducation selon que les circonstances le permettront. L'année suivante, en 1924, le même ordre maçonnique recommandait la nationalisation des écoles de France parce que la nationalisation permettait d'introduire plus facilement la coéducation dans tous les stages scolaires.

Nous avons déjà dans une grande mesure la coéducation au Manitoba. Pour les études, c'était la fusion complète. Pour le temps des récréations, il n'y avait rien de bien précis. L'ancien programme en parlait dans les termes suivants: "Boys and Girls Clubs. — Activities suitable to the ages and conditions of the district should be encouraged. Full particulars of these activities may be held on application to the Department of Education, Winnipeg." C'était tout. La formation normalienne cependant était d'un caractère plus tranché. En théorie, plusieurs

(1) Cf. "Les Cloches", pages 42, 111 et 188.

professeurs recommandaient aux futures membres du corps enseignant de faire partager les mêmes jeux aux enfants des deux sexes. Et la pratique des normaliens était bien conforme à cette théorie. Sous prétexte de mieux former le corps enseignant à la vie sociale, on finissait par développer chez lui un sans-gêne extrême. En certaines écoles normales, une partie des récréations se passaient dans les danses modernes. On attachait une importance considérable aux bals hebdomadaires. On faisait faire ensemble les exercices physiques aux jeunes gens et aux jeunes personnes. On allait même, qu'on nous pardonne ce détail, jusqu'à leur faire ainsi "sauter le mouton". L'esprit maçonnique peut facilement s'accommoder de pareilles moeurs. Cela n'empêche pas qu'elles soient en contradiction flagrante avec l'idéal catholique et les traditions protestantes de plusieurs pays de l'Europe. Or le nouveau programme fait siennes ces moeurs révoltantes pour une si grande partie de la population... Il travaille à les faire passer de nos écoles normales dans toutes les écoles publiques de la province. On peut s'en convaincre en lisant le dernier chapitre qu'il consacre à l'éducation physique des enfants. Il y a là des directions précises sur les "avantages" de mêler les sexes dans les jeux, à l'époque la plus dangereuse de l'adolescence. On exhorte maîtres et maîtresses à initier à la vie sociale la gent écolière en organisant pour elle des clubs mixtes de ballon, de balle au camp, de gouret, de pumpumpull away, de cache-cache. Ce n'est donc pas trop dire que le nouveau programme fait un pas considérable vers la réalisation du rêve de ceux qui voudraient remplacer en bonne partie la bonne vieille réserve chrétienne par l'altruisme sexuel dont se glorifie le bolchévisme moderne.

6. La bibliographie du nouveau programme.

Ce qui au point de vue moral accentue plus que toute autre chose la portée des précisions du nouveau programme, c'est sa bibliographie. L'ancien programme suggérait bien, pour venir en aide au personnel enseignant, des livres de références qui prétendaient bâtir une morale indépendante de la théologie. C'était un conseil. Le nouveau programme y va plus résolument. Il semble donner des ordres en ce qui concerne le côté moral comme les autres aspects de l'éducation. "Teachers are referred to the works authorized for reading by those preparing in Normal School or extramurally for the professional examination of teachers" (p. 27). Or parmi ces auteurs aucun n'est catholique. Il serait même difficile d'en trouver d'inspiration protestante chrétienne. Par contre il s'en rencontre qui suintent par tous les pores la morale que Preuss et Dom Benoît prêtent aux francs-maçons. Voyez-vous alors la situation qui est faite à nos instituteurs chrétiens. S'ils veulent s'en tenir aux directions officiel-

les du nouveau programme, ils devront demander un idéal moral à Horne qui n'admet pas l'existence d'un Dieu personnel, comme le Jehovah des Juifs, à Bagley qui voit une utopie dans la vie d'outre-tombe. Voyez-vous nos maîtres et maîtresses catholiques, quelles que soient leurs convictions en religion et en histoire, s'ils veulent rester en bons termes avec le Département de l'Instruction Publique en notre province, obligés, pour compléter ce qu'il y a d'indéfini dans nos manuels scolaires, de chercher plus de détails et plus d'explications dans un manuel comme celui de A. McIntyre sur l'histoire de l'éducation, la gerbe la plus habilement confectionnée de préjugés, de sophismes et d'erreurs que l'on puisse rencontrer?

A part les manuels normaliens que l'on impose, il y a encore des centaines d'autres livres que l'on conseille dans le nouveau programme. A l'exception de ceux qui ont dressé cette liste, il ne se rencontre probablement que peu d'érudits pour savoir à quoi s'en tenir sur la valeur morale de leurs auteurs. Ce qui semble au-dessus de tout doute, c'est qu'aucun pédagogue catholique de marque ne figure au tableau. Et pourtant l'Eglise catholique s'occupe d'éducation depuis dix-neuf siècles. Elle a produit chez tous les peuples civilisés des hommes qui ont laissé leur marque dans l'histoire des éducateurs. Il n'en manque pas qui ont écrit en anglais en Europe aussi bien qu'en Amérique. Et puisque l'on parle tant de bonne entente entre les races au Canada, quel mal y aurait-il à mentionner à une classe instruite, comprenant des personnes de langue française, et d'autres qui sont censées savoir le français, les oeuvres de Canadiens français tels que Mgr Ross et Mgr Courchesne?

On le sait, nous ne sommes pas partisans de la neutralité scolaire et nous pensons que ceux qui la veulent sincèrement s'attellent à une tâche hérissée de difficultés. Mais si on la veut absolument, nous avons bien le droit de demander à ceux qui nous l'imposent de force, d'être conséquents avec eux-mêmes. Au moins, nous devons le faire quand c'est nécessaire pour sauvegarder notre honneur et nos intérêts les plus chers. On n'est pas neutre, mais partial et d'une manière très odieuse, quand on impose à nos catholiques du moins, ou qu'on leur conseille des livres qui combattent leur foi et répugnent à leurs moeurs. Nous sommes l'élément religieux le plus nombreux de la province du Manitoba. Nous sommes près de vingt mille de plus que les presbytériens, d'après le dernier recensement officiel du gouvernement fédéral. Notre nombre donne aussi plus de force à nos réclamations. Si l'on veut être neutre, comme on le prétend, que l'on retranscrive de la bibliographie normalienne et de celle que recommande le nouveau programme tout ce qui est incompatible avec notre doctrine. Et si l'on ne peut trouver un nombre suffisant d'auteurs qui ne nous attaquent pas, que l'on place nos

auteurs catholiques à côté de ceux qui ne s'accordent pas avec nous. Au moins, que l'on nous mette sur le pied des matérialistes et des athées. En honneur nous ne pouvons nous résigner à moins.

Conclusion.

A tout prendre donc voilà bien une bonne demi-douzaine de principes faux, de théories boîteuses, de partis pris qui ne peuvent qu'affecter profondément la portée morale du nouveau programme. Principes, théories, partis pris, dont on pouvait trouver des traces dans nos écoles normales depuis longtemps, mais qui sont exprimés avec une nouvelle vigueur et d'une manière plus officielle et plus dangereuse. Et la matière est loin d'être épuisée. Tel quel donc, le caractère moral de ce nouveau programme, qu'on l'appelle "mentalité nouvelle", ou "ancienne mentalité exposée d'une manière nouvelle", est un nouveau coup de barre, habile et vigoureux dans le sens antichrétien.

A la base des directions qu'il donne et des pratiques qu'il suggère, il y a des théories. Ceci suffira pour démontrer combien se trompent ceux qui n'approuvent pas l'Exécutif de l'Association d'avoir divisé en théoriques et pratiques ses cours de pédagogie. Le mal dont nous souffrons n'est pas tant dans les volontés que dans les intelligences. Or "les erreurs, disait Joseph de Maistre, font souvent plus de mal que les intentions les plus hostiles". Notre classe intellectuelle a donc de ce chef des responsabilités considérables. Elle a besoin de faire d'abord la lumière en son âme. Il est déplorable de constater combien peu de gens instruits au Manitoba, en dehors du corps enseignant, sont au courant des défauts de notre système scolaire et peuvent en parler avec pleine connaissance de cause. Soyons de notre temps, de notre pays, de notre province. Apprenons à appliquer aux problèmes scolaires les principes de vie que recèle la doctrine que nous professons. Possédant plus que tout autre le flambeau de la vérité, ayons le courage de nos convictions. Ne nous laissons pas entraîner par des considérations secondaires d'ordre personnel ou de basse politique. Nous avons tout à gagner à nous inspirer de la diplomatie évangélique: "est, est; non, non". Faisons aussi la lumière autour de nous. Et nous serons ainsi les apôtres de plus de paix et de plus de bonheur dans notre société.

"Le Canada Français."

J.-Ad. SABOURIN, ptre.



— Dieu donne à son Eglise l'épave de tous les naufrages, et tôt ou tard le laurier de tous les triomphes. Cette perpétuelle vaine est éternellement victorieuse parce qu'elle n'abandonne jamais la vérité. — Louis Veuillot.

LES VOCATIONS SACERDOTALES

L'oeuvre des vocations est de toutes la plus importante, a dit Pie XI, celle qui tient le premier rang dans les préoccupations pontificales. Nous le redisons souvent : à quoi servirait de construire de splendides églises si nous n'avions pas de prêtres pour y officier ? Mieux vaudrait avoir de bons prêtres qui célébreraient la messe en plein air... Aussi, lorsque Nous recevons les curés, Nous insistons auprès d'eux pour qu'ils suscitent et recherchent les vocations dans leur paroisse, parmi les enfants chez lesquels ils remarqueront une intelligence suffisante, des aptitudes pour les fonctions ecclésiastiques, et surtout une grande pureté ; peu importe la condition de la famille, si la foi y est demeurée profonde.



VIN DE RAISINS SECS

(De la "Semaine Religieuse" de Québec.)

Q. — Si on met cinq livres de raisins secs en un gallon d'eau, ce que l'on en retirera au bout d'un certain temps pourrât-il être du vin valide pour la messe quand il sera fermenté à point ?

R. — D'après une savante étude publiée par "l'Ami du Clergé" (24 novembre 1921) sur la fabrication du vin, on peut affirmer que votre procédé est valide et licite. Pour faire avec des raisins secs un vin valide et licite comme matière sacramentelle, il faut restituer aux raisins secs le poids d'eau que leur a enlevée la dessiccation, soit, lorsque les raisins sont riches en sucre comme ceux d'Espagne ou d'Orient, trois fois leur poids. On laisse gonfler les raisins, puis le travail de la vinification se fait exactement comme pour les raisins frais.

Pour cinq livres de raisins secs riches en sucre, vous pouvez ajouter quinze livres d'eau. Or un gallon d'eau ne pèse pas dix livres. Votre procédé vous permet donc de faire un "verum vinum de gemmine vitis", fort commode pour les missionnaires.

Mais remarquez que vos raisins doivent être réellement séchés et non du marc restant après une première cuvée. Le vin fait avec du marc, dit de seconde cuvée, pourrait être excellent au goût, mais serait à proscrire comme matière de l'Eucharistie. Remarquez aussi que le vin de raisins secs est de conservation difficile.



— Le R. P. Lionel Ducharme, O. M. I., missionnaire depuis huit ans à Chesterfield Inlet, est venu revoir sa province natale. Son voyage de Chesterfield à Montréal, via Churchill, s'est effectué en onze jours.

"L'IMITATION DE SAINTE THERESE DE L'ENFANT-JESUS"

Tel est le titre d'un livre qui nous arrive de Belgique, édité à Bruges par Desclée de Brouwer et Cie. C'est une deuxième édition revue et augmentée, et munie de très hautes recommandations. Mgr Schyrgens, prélat de la maison de Sa Sainteté, en a écrit la préface. En voici le commencement :

"Je n'ai pas à présenter l'auteur, à tirer son nom de l'énigme de l'anagramme. Ne sied-il pas à qui publie une imitation de l'"Imitation" de s'inspirer de l'immortel inconnu qui l'écrivit : "Ama nesciri?"

"Il me suffira de dire aux lecteurs que S. Navantès est un écrivain d'avenir qui a voulu consacrer les prémices de son jeune talent à la gloire de la petite Thérèse et à l'édification des âmes. Son dessein était si beau, son but si pratique, et sa plume si alerte apportait à le réaliser une telle fraîcheur d'inspiration, une grâce si persuasive, que cet ouvrage parut à de bons juges digne de voir le jour.

"L'auteur, en effet, a judicieusement pensé qu'assez d'écrivains, au risque de la déflorer, avaient tenté de refaire l'inégalable "Autobiographie". Il n'a pas eu la prétention non plus de reprendre sur nouveaux frais l'analyse psychologique et théologique des vertus de la Sainte. Mais il a cru qu'il y avait place, dans la littérature thérésienne, pour un livre modeste, d'allure toute pratique, où l'on se bornerait à envisager Thérèse de l'Enfant-Jésus, comme un modèle à imiter. Dans les matériaux surabondants, il a découpé quatorze chapitres décrivant les vertus de l'angélique Carmélite, entre la peinture initiale de ses tendances naturelles et l'épilogue qui raconte sa glorification."



LE SENS SOCIAL

A notre époque où l'on parle tant de question sociale, d'action sociale, il ne peut paraître inutile de dire un mot du sens social. C'est un qualité nécessaire pour aborder les problèmes actuels et leur apporter quelque solution. Mais en quoi consiste-t-il ? Et où le trouver ? Et comment l'appliquer ? C'est à ces différentes questions qu'a répondu M. l'abbé Joseph-C. Tremblay dans une conférence faite cette année à Chicoutimi. Le curé des Eboulements n'a pas perdu la verve, l'érudition et la chaleur conquérante que déployait autrefois le rédacteur du "Progrès du Saguenay". On lira donc ces pages avec intérêt, on en tirera surtout un réel profit. Elles sont à répandre chez tous ceux qui s'intéressent aux problèmes actuels. Édité par l'Oeuvre des Tracts en brochure élégante, le Sens social ne se vend que 10 sous l'exemplaire, \$6.00 le cent, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

LES RETRAITES FERMEES AU CANADA

Le R. P. J.-P. Archambault, S. J., le fondateur des retraites fermées au Canada, vient de publier un fort intéressant volume illustré, contenant les monographies des maisons de retraites pour les hommes dans la province de Québec, avec un chapitre sur les retraites fermées chez les catholiques de langue anglaise et un autre sur les retraites fermées féminines. Nous ne saurions en donner une meilleure idée qu'en reproduisant la lettre que Son Eminence le Cardinal Rouleau, O. P., a adressée au Révérend Père :

Archevêché de Québec, le 28 septembre 1929.

Mon révérend et cher Père,

Vous publierez bientôt l'histoire des retraites fermées dans notre province.

Ce volume est une page de notre histoire religieuse; il est aussi une hymne à la grâce de Dieu.

Qui dira toutes les résurrections d'âmes, toutes les orientations, tous les progrès spirituels opérés depuis dix-neuf ans dans ces fécondes solitudes? Enfants, jeunes gens, hommes mûrs et vieillards, étudiants, ouvriers et patrons, agriculteurs et professionnels, laïques et prêtres en ont éprouvé les bienfaits. Quels cris d'action de grâces échappés parfois à des âmes régénérées; à des coeurs plus épris d'amour de Notre-Seigneur et de sa divine Mère!

L'action de nos treize maisons de retraites fermées s'exerce de plus en plus large et profonde. Leur passé permet de présager l'avenir le plus consolant pour l'Eglise.

Honneur aux vaillants apôtres qui éclairent tant d'âmes, reçoivent leurs confidences et les entraînent dans la lumière d'En-Haut sur les pas de Jésus!

Honneur à ces laïques zélés qui se font dans tous les milieux sociaux les recruteurs de cette oeuvre bénie!

Honneur à ces chrétiens généreux qui de leurs largesses ou de leurs oboles soutiennent ces foyers de ferveur!

Que Notre-Seigneur daigne continuer à regarder d'un oeil favorable cette institution qui ne travaille qu'à l'extension de son règne en notre pays!

Votre religieusement dévoué,

† Fr. Raymond-Mie Card. ROULEAU, O. P.
Arch. de Québec.

Ce livre a été rédigé en collaboration et il sort des presses de l'imprimerie du "Messager", 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

APRÈS L'EAU, LE FEU

Les Missions de la Baie James, dans le vicariat de l'Ontario-Nord, ont connu cette année la terrible épreuve de l'incendie, après celle de l'inondation l'an dernier.

Au prix de difficultés énormes, un atelier avec scierie mécanique, avait été monté à Albany; les machines avaient mis deux ans pour y arriver; on avait défriché la forêt pour y transporter tout l'établissement de la Mission, ruiné plus loin par les inondations. Il fallait construire église, presbytère, école, etc. La scierie mécanique préparait tout ce travail. Eh bien! en une demi-heure, le labeur de trois années, avec combien de ressources, a été anéanti par le feu, sous la poussée d'un vent violent. Les machines ont fondu ou se sont toutes disloquées, tordues. Il ne reste que des cendres.

"Il reste plus et mieux, écrit le R. P. Saindon, O. M. I.: avoir travaillé pour Dieu et les âmes. Les oeuvres matérielles peuvent s'écrouler; mais se sacrifier et travailler pour Dieu ne périt pas. Il reste à recommencer!"



UN MALADE A 900 KILOMETRES

Le R. P. Paul Bousquet, O. M. I., vieux missionnaire sauvage, résidant à l'école indienne de McIntosh, Ont., dans le diocèse de Saint-Boniface, a adressé la lettre suivante à ses confrères de France qu'il est allé visiter il y a deux ans pendant qu'il se remettait d'une grave opération. Nous l'empruntons à la "Revue Apostolique" de Lyon.

J'aurais voulu vous écrire plus tôt; mais ma retraite de huit jours, mon changement de résidence, et surtout un long voyage de 900 kilomètres que j'ai fait, pour aller voir un malade, m'en ont empêché jusqu'à ce jour.

Vous avez bien lu: neuf cents kilomètres, pour aller porter les Sacrements à un malade en danger!... Pour s'être passée en Amérique, la chose n'en est pas moins vraie; c'est du vécu, c'est d'hier!...

C'est un brave sauvage, Notin (le vent), qui me faisait appeler. Pour aller jusqu'à lui, j'ai emprunté le chemin de fer le plus possible, le bateau, etc... Et qu'ai-je trouvé? La misère noire: le malheureux, n'ayant qu'un souffle de vie, était couché par terre, sous la tente, et dépourvu de tout... C'est à peine s'il restait dans la maison un peu de poisson pour nourrir sa femme et ses quatre enfants en bas âge.

Mais quelle foi chrétienne!... Je doute que l'on trouve sou-

vent de si belles âmes parmi les blancs, et quelle résignation à la volonté de Dieu!...

Aussi, Dieu sembla vouloir le récompenser en lui permettant de voir le prêtre arriver à temps, malgré la distance, pour lui administrer les derniers Sacrements.

Au cours de ce long voyage sur le lac Nipigon, je fus obligé de faire plusieurs haltes et, à cette occasion, de dormir plusieurs fois sous la tente des sauvages. La terre dure, ce n'est rien; mais ce qui mérite de compter, ce sont les innombrables moustiques, qui ne cessèrent de me harceler chaque nuit. Rappelez-vous la fable du "Lion et du Moucheron", dans La Fontaine.

Pour les repas, je faisais comme les sauvages, mes hôtes. Avec un petit bâton pointu, je piquais dans la chaudière commune, au hasard, et je mangeais ce que je ramenaï: morceau de poisson ou autre chose... Pour boire, il y avait là le grand lac avec son eau fraîche... Vous voyez: pour le manger, ici, il ne faut pas être difficile; les plus accommodants, ce sont les plus habiles!... sinon on risque de mourir de faim.

Au village de mon pauvre malade je trouvai une soixantaine de familles qui profitèrent de ma présence pour se confesser et communier. Je baptisai même deux enfants, dont l'un appartenait au pauvre Notin. L'empressement de ces malheureux Indiens à remplir leur devoir chrétien augmentait ma fatigue sans doute; mais j'étais loin de me plaindre. Aussi, lorsque huit jours après, je rentrai à ma résidence de McIntosh, avec la figure boursoufflée, ma barbe hirsute et vieille de dix jours, le corps brisé de fatigue, j'étais tout heureux, je l'avoue, d'avoir travaillé pour l'amour de Dieu et des âmes.

Voir les âmes répondre aux efforts que l'on fait pour les sauver, est pour le missionnaire un encouragement et une récompense!



"SOUS LES FEUX DE CEYLAN"

(Lettre de S. E. le Cardinal Van Rossum au R. P. Duchaussois.)

Mon Révérend Père,

Je viens de recevoir votre dernier livre "Sous les Feux de Ceylan" et je me hâte de vous en dire toute ma profonde reconnaissance. Je suis heureux de cette publication parce qu'elle est une contribution très appréciable à l'histoire des Missions et qu'elle apporte des données qui serviront à travailler avec plus de succès dans les pays de Mission.

En même temps votre livre suscitera des vocations missionnaires et il fera croître parmi les fidèles l'intérêt et l'amour pour la grande Cause qui a encore tant besoin de secours.

Surtout votre livre fera voir que les Père Oblats de Marie

Immaculée ne sont pas de moins valeureux Missionnaires sous les feux de Ceylan que sur les glaces des pays arctiques, et ainsi vous aurez élevé un monument à ces grands pionniers de l'Evangile qui dans le passé n'ont été que trop oubliés.

Je bénis ce travail et je souhaite qu'il trouve une large diffusion et qu'il étende aussi loin que possible les fruits précieux qu'il produira...

G. M. Cardinal VAN ROSSUM.



LES OEUVRES DANS LA CITE

Un des cours les plus remarquables de la Semaine sociale de Chi-de Mont-Joli, sur les Oeuvres dans la Cité. On en réclama de dicoutimi fut celui que professa le R. P. Bonhomme, O. M. I., curé vers côtés la publication en brochure afin de lui assurer une diffusion spéciale. L'Ecole Sociale Populaire s'est rendue à ce désir. Elle publie aujourd'hui ces pages à la fois substantielles et pratiques où sont indiquées les principales oeuvres qui s'imposent à l'heure actuelle dans nos grandes villes.

Elle ne se vend que 15 sous l'exemplaire, \$10.00 le cent, port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.



TRANSMISSION DU CHANT LITURGIQUE PAR RADIO

(De l'«Ami du Clergé» du 5 septembre.)

Est-il permis de transmettre par radio les chants liturgiques de la messe ou des autres fonctions religieuses, soit en entier, soit en partie, en exceptant toutefois le chant du prêtre et des ministres?

A cette question qui lui fut adressée de l'archidiocèse de Prague, le Saint-Office a donné, à la date du 17-22 mars 1928, la réponse suivante:

«Il faut s'en tenir à la décision du 26 janvier 1927, ainsi conçue: «Non expedire». Si d'autres églises catholiques de l'univers se sont permis de diffuser par radio les chants liturgiques de la messe, le Saint-Office tient à déclarer expressément que c'est là un abus, qui s'est pratiqué sans son consentement.»

Cette réponse n'a point paru dans les «Acta», pas plus que celle de 1927; elle révèle cependant la pensée du Saint-Office. Il ne convient nullement de transmettre de l'intérieur de nos églises des parties des fonctions sacrées, pour éviter qu'on en vienne à oublier que le culte catholique consiste avant tout et essentiellement dans une participation active à ses augustes cérémonies, et non simplement dans une exécution vocale de discours ou de chants.

LE PREMIER PRETRE INDIGENE DE L'OUEST CANADIEN

Le 8 mai 1889, le R. P. J.-M. Lestanc, O. M. I., écrivait de Saint-Albert au directeur du "Manitoba" de Saint-Boniface les détails suivants au sujet du premier prêtre indigène de l'Ouest canadien :

"Dimanche dernier (5 mai), Mgr Grandin a eu le bonheur de conférer la tonsure et les ordres mineurs à un enfant du pays, un jeune Métis, de Saint-Albert, le frère Edouard Cunningham, O. M. I. Que n'a pas fait le premier évêque de Saint-Boniface? Que n'a pas fait le premier archevêque de Saint-Boniface pour obtenir un clergé indigène? Peines inutiles, dépenses perdues, échec complet jusqu'à ce jour! A Saint-Boniface, depuis de longues années, on a réussi à trouver parmi les filles des vocations religieuses. Il était réservé à l'évêque de Saint-Albert, à Mgr Grandin, d'admettre à la vie religieuse et aux ordres le premier Métis de toute la province ecclésiastique de Saint-Boniface. C'est une bien douce consolation pour le cœur de notre évêque; c'est une grande joie pour tous les paroissiens de Saint-Albert; c'est un insigne honneur pour la famille Cunningham.

"Voilà donc les prémices du pays pour la vie apostolique. Deo gratias! Puisse l'exemple du Frère Cunningham exciter l'émulation et susciter de nombreuses vocations dans notre Nord-Ouest.

"Le Frère Cunningham est le fils d'un Métis irlandais converti, John Cunningham, qui a été longtemps au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à Edmonton, et d'une Métisse canadienne, Rosalie L'Hirondelle. Le Frère Cunningham était parti de Saint-Albert au commencement de janvier 1882 pour aller étudier à Ottawa, et c'est dans l'Université d'Ottawa qu'il a fait son cours classique, avant de faire son noviciat à N.-D. des Anges, à Lachine, près Montréal.

"Après ses premiers vœux, il est allé au scolasticat de la Congrégation des Oblats, à Archeville; il y a fait sa philosophie et commencé sa théologie.

"Il a fait ses vœux perpétuels le 17 février dernier, et il doit partir dans quelques jours pour la mission du Lac La Biche où il finira son cours théologique, sous l'habile direction de son premier maître, le R. P. Grandin."

Le Père Cunningham fut ordonné prêtre par Mgr Grandin le 17 mars 1890. Il fournit un ministère fructueux de trente années et mourut à Edmonton le 16 juillet 1920. Il fut inhumé à Saint-Albert.

L'auteur de la vie de Mgr Grandin note que le pieux évêque, le jour de cette ordination, écrivit dans son journal: "Nunc dimittis servum tuum, Domine. Aujourd'hui, 17 mars 1890, j'ai eu la consolation d'ordonner prêtre un enfant du pays, ce que je

n'ai cessé de demander au bon Dieu depuis que je suis évêque. Après bien des essais infructueux, nous avons enfin réussi, et les dispositions de notre cher Père Cunningham nous font espérer que je n'aurai pas lieu de regretter de lui avoir imposé les mains." La même consolation lui fut réservée le 1er juin 1901 par l'ordination d'un nouvel élu métis, le R. P. Patrice Beaudry, O. M. I., aujourd'hui missionnaire dans le diocèse de Prince-Albert et Saskatoon.

Deux autres Métis ont depuis été ordonnés prêtres, à notre connaissance: M. l'abbé Donat McDougall le 14 août 1921, du diocèse de Saint-Boniface, et M. l'abbé Alfred Boucher le 8 décembre 1927, du diocèse de Prince-Albert et Saskatoon.

Il y a aussi un Oblat, le R. P. Napoléon Laferté, du vicariat apostolique du Mackenzie, qui fut ordonné le 5 août 1923. Cette année Mgr Breynat a envoyé poursuivre ses études dans un scolasticat de France un autre Oblat métis, le Frère Mercredi.



DING ! DANG ! DONG !

— S. S. Pie XI vient de nommer un nonce à Dublin. L'Irlande a déjà un ministre auprès du Vatican. L'Angleterre a aussi un ministre auprès du Vatican, mais le Saint-Siège n'a pas de nonce à Londres. Le nonce de Dublin sera accrédité, en principe, en Angleterre, mais il ne résidera pas en territoire anglais. Le nouveau nonce est Mgr Pascal Robinson, des Frères Mineurs, et sacré à Rome en juin 1927. Il est né à Dublin en 1870.

— S. G. Mgr l'Archevêque est revenu le 11 décembre de sa visite "ad limina".

— L'église de Saint-Georges, incendiée le 1er mai dernier, a été reconstruite au cours de l'automne. Elle a été livrée au culte le 8 décembre.

— Le 21 novembre S. G. Mgr Grouard, O. M. I., a ordonné prêtre à Grouard même M. l'abbé Camille St-Pierre, originaire du diocèse de Nicolet.

— Le R. P. Alphonse, O. C. R., de la Trappe de Saint-Norbert, a été ordonné prêtre à la basilique de Montréal le 8 décembre.

— Le R. P. Emmanuel, capucin, et le Frère Angélique sont partis de Saint-Boniface à la fin du mois dernier pour aller fonder une mission à Plumas, au diocèse de Winnipeg.

— Le 13 novembre dernier un incendie a détruit le vieux Séminaire des Trois-Rivières. On achevait la construction du nouveau, où les élèves sont déjà installés, mais le personnel, le musée et les bibliothèques étaient encore dans l'ancien. Musée et bibliothèques ont été consumés.

— Un nouvel "Index des livres défendus, revu et publié par

ordre de S. S. Pie XI", vient de paraître. C'est un volume de 563 pages. Un avertissement placé au début fait savoir que les décrets de condamnation s'appliquent également aux fidèles du rite oriental. Le nombre des livres défendus est de 15,000 environ.

— M. l'abbé J.-P. Gagnon, prêtre du diocèse, qui a passé quelque temps au Texas dans l'intérêt de sa santé, est venu en contact avec les Acadiens du diocèse de Galveston et, ému de leur détresse spirituelle, a écrit trois articles éloquents dans "Le Devoir", demandant des prêtres pour le Texas. Ces articles ont été reproduits dans plusieurs journaux, jusque dans "L'Evangéline" de Moncton, N.-B.

— On annonce officiellement que le Congrès Eucharistique international de 1932 aura lieu à Dublin, en Irlande. On sait que celui de 1930 se tiendra à Carthage, en Afrique.

— Mgr Jean Verdier, supérieur général des Sulpiciens, a été nommé archevêque de Paris et créé cardinal au Consistoire du 16 décembre, en même temps que le nouveau patriarche de Lisbonne, Portugal, et les archevêques d'Armagh, en Irlande, de Palerme et de Gênes, en Italie, et le nonce de Berlin. Ce qui porte le nombre des cardinaux à 63.

— On vient de rééditer à Toronto le livre de Mlle Katherine Hughes intitulé "Father Lacombe, the Black-Robe Voyager".

— Au retour des funérailles de Mgr Mathieu, après avoir visité l'Ouest jusqu'à la Rivière la Paix, S. G. Mgr Hallé s'est arrêté à Saint-Boniface et y a passé la journée du 19 novembre.

— S. G. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, a passé quelques jours à la Maison Saint-Joseph d'Ottumbe le mois dernier. Les Clercs de Saint-Viateur et les Petites Missionnaires de Saint-Joseph ont célébré le vingt-cinquième anniversaire de son sacerdoce.

— Les RR. PP. Giroux et Legris, C. SS. R., ont prêché une retraite de quinze jours à la cathédrale du 1er au 15 décembre.



R. I. P.

— M. Georges Clapin, prêtre de Saint-Sulpice, ancien supérieur du Collège Canadien à Rome, décédé à Montréal.

— Mme Luc Charette, née Albine Charlebois, soeur de S. G. Mgr Charlebois et des RR. PP. Guillaume et Charles Charlebois, O. M. I., décédée à l'Assomption.

— Mme Ellen O'Hara, mère du R. P. Charles O'Hara, C. SS. R., curé de la paroisse Saint-Alphonse d'East Kildonan, Man., décédée à Saint-Jean, N.-B.

— M. A.-H. de Trémaudan, ancien avocat manitobain et publiciste distingué, décédé à Los Angeles, Californie.

LIBRARY AND ARCHIVES CANADA
Bibliothèque et Archives Canada



3 3286 57491321 2